

Défi de Grand Prix de Charlotte 2025 - Principes relatifs à la sélection des athlètes

SOMMAIRE

La World Taekwondo (WT) vient d'annoncer des mises à jour apportées aux événements Défi de Grand Prix 2025, notamment les restrictions suivantes :

- Maximum de 50 athlètes par catégorie de poids olympique.
- Maximum de 4 athlètes par pays par catégorie de poids olympique.
- Les inscriptions sont acceptées uniquement par l'AMN (c-à-d : Taekwondo Canada).
- Les inscriptions sont acceptées selon la règle des premiers arrivés, premiers servis.

Taekwondo Canada est en train de dresser une liste d'inscriptions pour satisfaire aux exigences de la WT. À cet effet, les athlètes intéressé(e)s doivent soumettre leur expression d'intérêt à participer au Défi de Grand Prix de Charlotte 2025 **avant le 10 mars 2025 à 17h00 heure de l'Est**. Pour ce faire, veuillez remplir le formulaire en ligne :

(<https://www.cognitofrms.com/TaekwondoCanada1/ExpressionOfInterestCharlotte2025WorldTaekwondoGrandPrixChallenge>).

ORDRE DE PRIORITÉ DES INSCRIPTIONS D'ATHLÈTES

Taekwondo Canada inscrira des athlètes jusqu'à la limite indiquée de 4 par catégorie de poids olympique. Si plus de 4 athlètes expriment un intérêt à participer dans une catégorie particulière, Taekwondo Canada utilisera une grille de sélection reposant sur l'ordre de priorité suivant.

Priorité 1 : Athlètes titulaires d'un brevet Sport Canada 2025-2026

- Les athlètes admissibles ayant obtenu un brevet et qui bénéficient actuellement d'un brevet du Programme d'aide aux athlètes de Sport Canada 2025-2026 seront inscrit(e)s dans leur division olympique respective.

Priorité 2 : Champion(ne)s aux Nationaux de Taekwondo Canada 2025

- Le vainqueur de chaque catégorie de poids mondiale aux championnats nationaux 2025 de Taekwondo Canada sera inscrit dans la division olympique qu'il ou elle aura indiquée, selon le processus qui suit :
 - a. L'athlète victorieux dans la catégorie de poids mondiale qui correspond exactement à la catégorie de poids olympique est inscrit en premier (c-à-d : le vainqueur en catégorie M-58kg sera le premier à être inscrit en division olympique M-58kg).
 - b. Les athlètes victorieux dans les divisions adjacentes (p. ex., pour la catégorie de poids M-58kg, les divisions adjacentes sont M-54kg et M-63kg), sont évalués sur la base du Classement olympique WT de mars 2025 et sont inscrits en conséquence.

Priorité 3 : Classement olympique WT de mars 2025

- Les athlètes sont inscrit(e)s selon l'ordre du classement olympique WT de mars 2025.

Priorité 4 : Résultats aux championnats nationaux 2025 de Taekwondo Canada

- S'il reste encore des places disponibles après l'application des Priorités 1 à 3, les athlètes seront inscrit(e)s en fonction de leur résultat au classement des championnats nationaux 2025 de Taekwondo Canada.
- Afin de briser les égalités éventuelles (c-à-d 3^e place, 5^e place, 9^e place, etc...), les athlètes qui ont été vaincu(e)s par l'athlète mieux classé(e) auront la primauté.
 - Autrement dit, le ou la médaillé(e) de bronze qui a été défait(e) par le ou la médaillé(e) d'or se classe devant le ou la médaillé(e) de bronze qui a été défait(e) par le ou la médaillé(e) d'argent.

Les divisions dans lesquelles moins de 4 athlètes demandent une inscription resteront telles quelles et aucun(e) athlète additionnel(le) n'y sera inscrit(e). Tous les athlètes doivent satisfaire aux critères d'admissibilité indiqués par la WT et publiés dans la documentation officielle de l'évènement.

Le simple fait de remplir et soumettre le formulaire d'expression d'intérêt n'est pas en soi une garantie de l'inscription à l'évènement. Les décisions finales quant aux inscriptions sont prises par la World Taekwondo après avoir examiné toutes les soumissions des AMN. **Veuillez prendre note que tout athlète qui soumet une demande d'inscription mais qui ne participe pas à l'évènement ou qui ne réussit pas la pesée lors de l'évènement sera barré du prochain évènement de Défi de Grand Prix de la WT.**

Pour toute question au sujet du processus d'inscription au Défi de Grand Prix de Charlotte 2025, n'hésitez pas à communiquer avec Allan Wrigley, directeur de la haute performance de Taekwondo Canada, au awrigley@taekwondo-canada.com.